

Projet de décharge et de méthanisation :

Refus à l'unanimité du conseil municipal



Vendredi dernier, la salle du conseil était pleine d'habitants inquiets, venus s'informer.

Il y a eu beaucoup de monde comme prévu, vendredi dernier dans la salle du conseil où, réunis en séance publique, les conseillers municipaux avaient à statuer sur le projet de décharge (voir les éditions du *Journal de Gien* des jeudis 1^{er} et 8 avril 2010). Les représentants du comité local de défense du village, ainsi que ceux du comité de défense des usagers du Giennois, avaient notamment pris place, debout, pour suivre les débats, aux côtés de nombreux habitants plutôt inquiets de la tournure des événements que certains venaient seulement de découvrir.

Mais de débats, il n'y en a pas eu finalement pas ! Après avoir lancé la séance, Philippe Tagot, maire, a annoncé d'entrée qu'un courrier du préfet était arrivé et que ce projet déposé par la société Villers Services, était jugé recevable. Ce document daté du 13 avril et signé par le directeur de cabinet et non pas par l'un des deux préfets s'étant succédé ces dernières semaines permettait au maire de dire quand même que cette décision était peut-être sujet à discussion, et surtout, qu'il s'agissait d'une réponse normale à un dossier jugé complet avant la mise en place de l'habituelle enquête publique. L' élu a signalé également qu'il avait informé de cette affaire, différentes personnalités, pour information, dont le président de la République, le préfet de Région, MM. Dolige, Door et Sueur, etc.

Les délais de permis de construire ont été évoqués (six mois dans ce cas), et diverses réponses données à certains conseillers avant que la parole ne soit passée à Alain Degouy.

Ce dernier en bon professeur qu'il fut, a expliqué clairement la situation et présenté l'historique de cette affaire qui remonte à quelques années, puis est monté au créneau au nom des conseillers, appuyé par le maire.

Il semble bien que la mésentente Gien/Montargis sur ce sujet brûlant soit à la base du dépôt du projet par

une entreprise spécialisée bien au courant des démêlés des uns et des autres, et qui « *travaille en sous-marin* » pour d'autres sociétés bien plus connues. Alain Degouy a parlé de démarches, de procédures, de contacts, de recherches sur Internet et de méthodes opérationnelles. Il a lancé aussi un appel aux compétences de chaque participant à la soirée, signalant au passage que les communes des Choux, Adon, La Busnière et Gien, étaient également concernées par les nuisances éventuelles de ce projet de vaste décharge, à peine voilée par le procédé de bio méthanisation. Bref, il a fait très volontairement un point complet de cette affaire dont l'un des documents référence est celui faisant état de sous sol du secteur par le BRGM dans les années 80, avec une possibilité plausible d'implantation éventuelle d'une décharge sur le territoire de la commune des Choux, avec aussi une moins grande surface en

face des Massons, entre Autoroute A 77, CD 940 et ligne à haute tension, sur la commune de Boismorand.

L'intervenant, de par son expérience a été tout à fait complet, terminant son propos par une tournure de phrase chipée aux anglais. Ces derniers parlant de « *Nimby* » en évoquant le fait que chacun voudrait qu'en fait une solution soit trouvée, n'importe où « *mais pas dans mon jardin !...* »

Le vote à main levée a mis fin à la séance de manière rapide, puisque sur 15 votants (dont deux pouvoirs), ils ont été unanimes, au grand soulagement des administrés présents. Ce vote général contre ce projet de décharge, devrait être primordial mais peut-être insuffisant. Il faudra donc surveiller son cheminement avec beaucoup d'attention dans les prochaines semaines.

Patrice Digaud



La décharge de Boismorand dont la commune, à l'unanimité, vient de refuser le projet.